

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ
DR Centre

Emmanuelle SALAZAR
DR Franche-Comté

Denis MAZAUD
Centre d'Angers

Délégués du personnel

Chantal LENOIR
Véronique LOISON
Centre d'Angers

Maryse SERVANT
Walter PERSELLO
Centre de Valbonne

Anne FONTAINE
DR Réunion

Patrick EVEN
DR Bretagne

Véronique JACQUAT
DR Lorraine

Maud BÉRAUD
DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL
Anne POMART
Centre de Valbonne

Hervé PERNIN
DR Île de France

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Catherine GUIMARD
DR Centre

Thérèse GIORDANO
Centre de Paris

Joël GOARIN
Centre d'Angers

Ackli ASSAL
DR Picardie

Michel CAIREY-REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information au
personnels de l'ADEME

N°60

29 juin 2012

Flash Info



Syndicat national de l'environnement

Comité d'entreprise de juin 2012

Actualités avec le président

Le Président a rencontré Nicole BRICQ (alors qu'elle était la nouvelle ministre de l'environnement). Il lui a remis un dossier de présentation de l'ADEME et ses priorités.

Lors de l'échange, la ministre a confirmé la tenue en juillet d'une **conférence environnementale** (sensée relancer la dynamique du Grenelle environnement) où l'ADEME sera présente.

Elle s'est aussi déclarée peu favorable au dernier **décret sur les pouvoirs des préfets** et en faveur de son abrogation. Mais cela se fait par un décret en Conseil d'État... ce n'est donc pas pour demain. Entre temps, exit Nicole BRICQ et arrivée de Delphine BATHO...

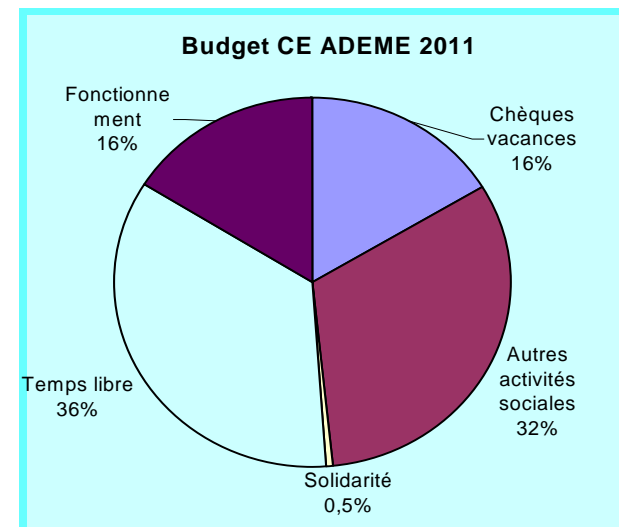
Bilan comptable 2011 du CE

Le budget global du CE dépasse 1 million d'euro.

Les activités sociales avec les chèques vacances et la solidarité représentent la moitié des aides aux salariés. Les activités temps libre, loisirs et culture, restent au tiers des aides versées. Enfin, 16% du budget a été consacré au fonctionnement des activités.

Le budget du CE a été bien exécuté en conformité avec le budget programmé. Les quelques écarts restent faibles avec un résultat excédentaire de seulement 14 k€ (1%). La gestion financière est saine.

Le fond de roulement est positif (40 k€). Ce qui permet de couvrir très largement les besoins de trésorerie. Il reste néanmoins important et en progression. Il nous permet de présenter des budgets en léger déficit comme en 2011 pour consommer avec prudence ces excédents cumulés. Bravo à tous les élus, avec le soutien des permanentes, pour la bonne exécution de ce budget.



Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Rapport égalité professionnelle 2011

La direction présente le rapport habituel plutôt idyllique « tout va bien dans le meilleur des mondes ». Les femmes gagnent moins en moyenne mais la direction s'en satisfait parce qu'elles se situent dans des plus petites échelles. Dans sa logique, la direction ne retient comme action que la volonté d'augmenter la part des femmes encadrantes. Il faudrait s'en contenter. Les femmes se forment plus que les hommes sauf dans le développement des compétences, le domaine qui permet justement d'évoluer. Il faudrait aussi s'en contenter.

Pour notre part, nous retenons 3 indicateurs de situations à faire évoluer :

- les perspectives trop faibles d'évolution des métiers très féminisés et notamment la filière secrétaires gestionnaires ;
- la part trop faible des femmes parmi les hiérarchiques ;
- la part trop importante des femmes dans les postes précaires (CDD...).

L'analyse des autres catégories professionnelles (salariés à temps partiel et représentants du personnel) sera complétée pour le CE de juillet.

Nous avons par ailleurs souhaité que la commission égalité professionnelle ait le temps de se prononcer sur le rapport avant l'information-consultation du CE de manière à accroître la qualité des échanges en CE, quitte à ce que le calendrier de la démarche soit quelque peu revu. La DRH a émis une fin de non recevoir, prétextant... (tenez vous bien !)... la **charge de travail** ! Dans la bouche du DRH, qui n'a cessé de nier depuis qu'il est arrivé un quelconque problème de surcroît de travail, la mise en avant de ce paramètre avait quelque chose de plutôt cocasse. On l'a d'ailleurs remercié de reprendre à son compte le constat réitéré sur ce point des organisations syndicales...

Situation budgétaire de l'ADEME

Si les engagements comptables sont satisfaisants, en revanche les engagements juridiques sont très en retard (11%). La direction se contente de la méthode Coué : on va y arriver.

Les délais de paiement posent toujours problème. Pour la direction, l'origine de ces retards est globale à l'ADEME, sur toute la chaîne de traitement, de l'ordonnateur jusqu'à l'agent comptable. La solution reste à trouver.

Nous indiquons qu'une partie de l'explication vient du recours de plus en plus fréquent aux **appels à projet** qui cadencent les engagements, et engendrent le traitement des dossiers par vagues.

Bilan GES de l'ADEME

L'ADEME doit réaliser son bilan GES (gaz à effet de serre). Chaque implantation doit nommer un correspondant pour fournir les données nécessaires au prestataire. Le comité de pilotage se réunira le 17 Juillet et pour cela le CE doit nommer un correspondant.

Organisation de l'activité sur les sites pollués orphelins

Pour répondre à des lacunes récentes identifiées par un audit interne, la direction décide de recentraliser la gestion sur Angers et de **rattacher hiérarchiquement une partie des ingénieurs en régions au siège**. Ainsi les ingénieurs qui travaillent sur une seule région resteraient rattachés au directeur régional concerné et ceux travaillant sur plusieurs régions seraient rattachés à Angers...sauf pour leur activité « friches urbaines ». Mais la direction s'est un peu pris les pieds dans le tapis en mélangeant les situations. Des collègues travaillant dans le même bureau sur le même type d'activité n'auraient pas le même chef.

Après analyse du projet et consultation de quelques collègues concernés, le SNE a soulevé 3 problèmes principaux :

- **l'aspect stratégique illisible**, à l'heure où le nouveau gouvernement annonce une nouvelle vague de décentralisation, l'ADEME centralise...Allez comprendre ! Les préfets risquent aussi de se vexer avant même l'abrogation du décret...
- **l'aspect fonctionnel complexifié**. Pourtant sur cette activité très spécifique de maîtrise d'ouvrage, il faut être réactif... eh bien la direction sépare les ingénieurs de leur gestionnaire et de leur chef... les papiers circuleront...et en cas d'urgence...
- enfin **l'aspect humain dégradé** pour l'intégration des collègues dans les équipes. Ce n'est pas toujours facile mais là, s'ils ne font plus partie des équipes locales, ça ne peut que se détériorer. Pour certains DR, nos collègues risquent d'être les derniers servis pour les moyens généraux (si si, y'en a des comme ça à l'ADEME, soyons honnêtes même si, heureusement ce ne sera pas la majorité des cas, loin de là).

Par ailleurs, on peut considérer que certains collègues seront dans une relation de télétravail de fait avec leur chef... ? Est-ce une manière pour la direction de développer par la bande un dispositif dont la négociation a avorté ?

Suite aux interventions de protestation de tous les syndicats, la **direction accepte de remettre le sujet sur la table** afin de l'améliorer et de consulter le CE plutôt que de simplement l'informer.

Aides exceptionnelles du CE

Les élus conviennent de limiter les règles d'attribution des **aides exceptionnelles**. Dorénavant, un secours exceptionnel pourra toujours être apporté à des salariés connaissant de graves difficultés financières, mais non plus pour les situations particulièrement complexes comme indiqué jusque là sur le site Internet du CE. Les demandes en cours seront traitées toutefois comme avant. Par ailleurs, ont été précisées les modalités de garantie de la confidentialité.

CHSCT

Suite à la démission d'un élu du CHSCT, une élection partielle aura lieu du 3 au 9 Juillet pour trouver un remplaçant.